



# BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES

## Compte-rendu du Conseil Municipal Séance du jeudi 8 novembre 2012

### **Sont présents :**

Michel Denoual, Christian Lemée, Yves Périon, Hubert Busson, Marie-Madeleine Le Thiec, Marie-Paule Burguin, Gilbert Duval, Maryline Jugault, Béatrice Malgogne, Patrice Périon, Pascal Ravache, Philippe Saloux, Thierry Vaillant.

### **Excusé :**

Mikaël Gombaudo

### **Pouvoir :**

Jérôme Robin donne pouvoir à Patrice Périon

Pascal Ravache est nommé secrétaire de séance.

Le Maire ouvre la séance à 19h30.

### **Approbation du compte rendu de conseil du 8 octobre 2012**

Aucune observation étant faite le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### **1) Présentation du bilan énergétique de la commune par le Conseil en Energie Partagée (C.E.P.) du Pays de Vilaine**

Le Maire laisse la parole à François MASSIOT du C.E.P. qui présente aux membres du conseil le bilan énergétique 2007/2011 de la commune.

Les consommations et les dépenses énergétiques (électricité, gaz, bois granulé) ainsi que la consommation d'eau ont augmenté ces quatre dernières années en raison de la création de nouveaux bâtiments communaux. La consommation d'éclairage public a quant à elle diminué.

Monsieur MASSIOT a terminé son exposé par le bilan énergétique de la salle des Mitaüs, avec quelques préconisations pour une gestion plus économe des énergies.

Par ailleurs, le Maire rappelle que la commune est liée avec le C.E.P. par une convention de 3 ans qui arrive à son terme. Si la commune souhaite renouveler sa convention, la cotisation sera de 486€ par an.

Le Conseil Municipal, décide de reconduire la convention avec le C.E.P. pour un suivi sur l'ensemble des bâtiments communaux et de l'éclairage public.

### **2) Participation financière aux écoles publiques**

Deux enfants de la commune de Théhillac étaient scolarisés en 2011/2012 à l'école publique de Fégréac, celle-ci sollicite une participation financière aux frais de fonctionnement.

Après débat, le Conseil décide de verser à la commune de Fégréac, une subvention sur la base de la moyenne départementale du Morbihan pour des élèves en école primaire soit 465,24€ par enfant avec :

- 12 voix pour,
- 1 voix contre,
- 1 abstention

### **3) Prime de fin d'année du personnel communal**

Le Maire propose pour l'année 2012, que l'indemnité de mission d'exercice des missions de préfecture, soit augmentée de 2% soit 1 022€ pour un membre du personnel à temps plein et au prorata pour le personnel à temps partiel.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

### **4) Divers**

#### **4.1) Sécurisation école**

Le Maire informe que lors des travaux, il est apparu nécessaire de réaliser une extension du réseau d'eaux pluviales sur le parking face à l'école.

#### **4.2) Travaux d'aménagement de la mairie et de l'agence postale**

Un point est fait sur l'avancée des travaux. Un devis sera demandé pour la réfection du carrelage dans la salle du conseil et le bureau du maire. Des économies réalisées permettraient de réaliser ces travaux.

#### **4.3) Salle socio-culturelle**

Un projet de règlement d'utilisation est présenté au conseil. Celui-ci sera soumis à chaque association pour consultation, avant sa validation par le conseil municipal.

#### **4.4) Cantine scolaire**

Madame Martine PORCHER remplacera, à partir du 12 novembre 2012, Flavie BOUTIN à la cantine et à la garderie pendant son congé maternité.

#### **4.5) Sécurisation routière**

La commission « environnement, cadre de vie » a commencé un recensement des panneaux de signalisation routière à remplacer ou à créer. Ce travail sera présenté lors d'un prochain conseil. Dans le cadre du programme d'investissement 2013, en parallèle, un devis sera demandé au Syndicat d'Electrification pour une extension d'éclairage public « rue de la Gicquelais » et « rue des Châtaigniers ».

#### **4.6) Communauté de Communes du Pays de Redon**

Le Maire informe que la communauté de communes de Pipriac ou certaines communes souhaitent intégrer à la communauté de communes du Pays de Redon.

#### **4.7) Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)**

La Communauté de Communes d'Arc Sud Bretagne à laquelle sont rattachées les communes de Nivillac, La Roche-Bernard, Saint-Dolay, a la compétence en matière d'assainissement non collectif. Ceci entraîne la dissolution du SPANC de La Roche-Bernard. Une convention sera proposée à la commune.

**L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h30**

**Le prochain conseil municipal sera le vendredi 14 décembre 2012 à 19h00**

A l'issue de cette réunion, un repas sera partagé entre les membres du conseil, le personnel et leurs conjoints respectifs.

---

## **INFORMATIONS DIVERSES**

### **Sapin de Noël**

Le dimanche 9 décembre 2012, les Hospitaliers d'Arvor, vous proposeront leur traditionnel SAPIN de NOËL au profit des malades et des handicapés. Merci d'avance.

### **Vœux du Maire**

Les vœux du maire se dérouleront le dimanche 6 janvier 2013.